

TRANSMISSION CESSION D'ENTREPRISE

Comment préparer au mieux l'opération ?

MERCREDI 24 SEPTEMBRE 2008

■ BRUXELLES

Manoël Dekeyser
**DEKEYSER, DE BRAUWERE
& ASSOCIES**
Éric Gouder de Bearegard
TCLM TOELEN, CATS, MORLIE & CO
Valérie-Anne de Brauwere
**DEKEYSER, DE BRAUWERE
& ASSOCIES**
SOLVAY BUSINESS SCHOOL
Patrick Kileste
B&K PARTNERS

- Le schéma idéal de la vente de l'entreprise, la transmission à un membre de la famille
- La due diligence d'acquisition, les optimisations fiscales dans le cadre de la cession
- La responsabilité des administrateurs et du vendeur

-200 € HT
pour toute inscription
aux 2 jours reçue
avant le 10/06/07

DOMICILIATION D'UN FRANÇAIS EN BELGIQUE

JEUDI 25 SEPTEMBRE 2008

■ BRUXELLES

Manoël Dekeyser
**DEKEYSER, DE BRAUWERE
& ASSOCIES**
Mai Trinh-Brunswick
CREDIT SUISSE (FRANCE)
Christophe Codet
CABINET BORNHAUSER
Laurent Barnich
UNIVERSITE LIBRE DE BRUXELLES
Benoît Lelieur
ARTALES AVOCATS
Frederik Fogli
DUGARDYN & PARTNERS

- L'intérêt de recourir aux structures sociétaires pour le transfert de domiciliation
- Les démarches à suivre et les conséquences en matière de DIP
- La taxation du patrimoine immobilier resté en France
- Le renforcement de la coopération belgo-française en matière fiscale

Transmission / cession d'entreprise : les clés d'une bonne anticipation

MERCREDI 24 SEPTEMBRE 2008



8h45 *Accueil des participants*

9h00 *Allocution d'ouverture*

9h15 **Le schéma de la vente de l'entreprise : de la recherche d'acquéreurs aux conventions à mettre en place**

Les démarches préalables

- Valoriser correctement l'entreprise, ne pas « casser son marché », définir le marché-cible...
- Faut-il vider la société pour réduire le prix pour l'acquéreur ? Faut-il scinder la société et conserver certains actifs ? Actifs immobiliers, branche d'activité hors core-business, fonds de commerce accessoire...

Les protocoles

- Quels sont les différents protocoles, de la confidentialité des négociations à la phase définitive ? NDA, Lol, MoU, SPA...
 - Comment rédiger une bonne garantie de passif et d'actif ? Pour le vendeur ? Pour l'acquéreur ?
- Quel sort des garanties fiscales, sociales, environnementales ? Quel sort des relations avec les fournisseurs ? Comment maintenir le niveau d'activité ?
- Paiement du prix : comment l'étaler sans risque pour l'augmenter ?
- Comment valoriser les résultats futurs par les mécanismes de prix de vente ?

Manoël Dekeyser

Avocat

DEKEYSER, DE BRAUWERE & ASSOCIES

10h45 *Pause-café*

11h00 **Comment transmettre à un membre de sa famille ? Quels sont les outils à disposition ?**

- Vendre l'entreprise à un héritier : quelles règles impératives successorales faut-il prendre en

compte ? Comment procéder ?

- Les droits des héritiers : peuvent-ils revendiquer une partie de l'entreprise au décès du donateur ? Le travail du successeur leur bénéficiera-t-il ?
- Est-il possible de vendre à un héritier ne disposant pas de moyens de payer ni de s'endetter ?
- La donation de l'entreprise : quelles modalités ? Comment ne pas léser les autres héritiers ? Quel intérêt d'une donation-partage ?
- Le changement de régime matrimonial : en quoi peut-il être un outil d'optimisation de la transmission d'entreprise ?
- Comment organiser la transmission du pouvoir ?

12h30 *Déjeuner*

14h00 **Due diligence d'acquisition : comment préparer au mieux l'opération ?**

- Quels sont les objectifs d'une « due diligence » d'acquisition ?
- Quels sont les types de « due diligence » ?
- Check-list d'une due diligence financière et comptable
- Comment conduire une due diligence et informer les acquéreurs potentiels ?
- Les limites d'une due diligence
- Particularités d'une due diligence conduite sur une opération transfrontalière

Éric Gouder de Beauregard

Senior Consultant, Transaction Support Manager

TCLM TOELEN, CATS, MORLIE & CO

15h00 *Pause-café*

15h15 **Pour quelles optimisations fiscales opter dans le cadre d'une cession d'entreprise ?**

- Quel traitement fiscal de la plus-value ?

▪ Quel risque d'imposition en cas de scission préalable ?

- Sortir un actif immobilier par voie de scission
- Sortir une branche d'activité n'intéressant pas l'acquéreur

▪ Faut-il demander un avis préalable au Service des Décisions Anticipées (SDA) ?

▪ Faut-il céder les titres ou les actifs ?

▪ Mécanisme de rémunération de l'acquéreur : quelle fiscalité ?

▪ Quand opter pour une cession directe ou un apport préalable à une holding d'investissement ?

Valérie-Anne de Brauwere

Avocat

DEKEYSER, DE BRAUWERE & ASSOCIES

Chargée de cours au Mastère en gestion fiscale

SOLVAY BUSINESS SCHOOL

16h15 **Quelle responsabilité des administrateurs et du vendeur lors de l'opération ?**

▪ Dans quels cas y a-t-il responsabilité solidaire du cédant et de l'acquéreur ? Cas particuliers des dettes TVA, ISOC...

▪ Quelle responsabilité en cas d'informations erronées données à l'acquéreur ?

▪ Quelle responsabilité personnelle pour des faits antérieurs à la cession ?

Patrick Kileste

Avocat

B&K PARTNERS

17h15 *Clôture de la journée*

À qui s'adresse ce stage ?

- Conseillers en transmission d'entreprise
- Avocats, fiscalistes
- Experts-comptables, conseillers financiers
- Directeurs juridiques et fiscaux
- Ingénieurs patrimoniaux, responsables de clientèle privée
- Directeurs juridiques et fiscaux
- Directeurs administratifs et financiers
- Administrateurs
- Gestionnaires de fortune
- Experts-comptables
- Banquiers-conseils
- Notaires

“ Domiciliation du chef d'entreprise français en Belgique

JEUDI 25 SEPTEMBRE 2008

PRÉSIDENT DE SÉANCE : **Manoël Dekeyser - Avocat - DEKEYSER, DE BRAUWERE & ASSOCIES**

8h45 *Accueil des participants*

9h00 *Allocution d'ouverture*

9h15 Pourquoi se domicilier en Belgique ? Quels attraits fiscaux ? Les enfants doivent-ils également se délocaliser ?

- Fiscalité allégée : absence d'impôt sur les plus-values et sur les donations, absence d'ISF
- Analyse de la jurisprudence actuelle sur l'imposition des plus-values et des évolutions législatives
- Donation à un bénéficiaire résident de France : peut-on éviter l'imposition française ?
- Réalisation d'une plus-value sur titres à partir de la France : comment éviter l'imposition ?
- Fiscalité des dividendes de source française

Quels avantages de recourir à des structures sociétaires pour optimiser le transfert de domiciliation ?

- Transmission de l'entreprise de la Belgique
- Installation d'une holding animatrice en Belgique
- Utilisation d'un SAK néerlandais (Stichting Administratiekantoor) ou d'une fondation privée belge : un outil pour réaliser des donations et pour sécuriser la gestion de la participation donnée
- Patrimoine d'affectation au sein d'une compagnie d'assurances
Manoël Dekeyser

10h45 *Pause-café*

11h00 Le transfert de domicile en Belgique : quelle est la démarche à suivre ?

Détermination de la résidence fiscale entre la France et la Belgique

- Examen des critères de droit interne et de droit conventionnel
- Distinction entre les critères

successifs ou alternatifs

- Les critères de (dé)domiciliation : étude de la convention fiscale belgo-française, application par l'administration de ces critères et analyse juridique au regard de la loi
Mai Trinh-Brunswick
Directeur, Ingénierie Patrimoniale
CREDIT SUISSE (FRANCE)

Départ de France : quelles précautions prendre avant et après le départ pour prévenir un contrôle fiscal ?

- Les pratiques sur le terrain des vérificateurs
 - La nouvelle méthodologie de l'administration fiscale : l'impôt sur les dépenses
 - La stratégie de défense : dispositions législatives et road map
- Aspects pratiques de la vérification : méthodes, droit de communication, contrôles sur pièces, utilisation de l'assistance administrative pour étendre les pouvoirs d'investigation...

Christophe Codet
Avocat Associé
CABINET BORNHAUSER

12h30 *Déjeuner*

14h00 Quelles conséquences pour un français du transfert de son domicile en Belgique en matière de Droit International Privé ?

- Validité du régime matrimonial : dans quelles hypothèses opter pour une modification du régime en fonction de la résidence ?
- Le nouveau code de DIP belge et la possibilité de choisir le droit successoral applicable si des éléments d'extranéité sont présents : quelles interactions avec le nouveau droit successoral français ?

Laurent Barnich
Notaire
Professeur
UNIVERSITE LIBRE DE BRUXELLES

15h00 *Pause-café*

15h15 Quelle taxation du patrimoine immobilier resté en France ?

- Quelles sont les dernières évolutions législatives ?
- SCI, résidence secondaire : quel traitement fiscal ?
- Quelle imposition des revenus locatifs ?
- Transmission du patrimoine immobilier détenu par une société luxembourgeoise
- Démembrement de biens situés en France

Benoît Lelieur
Avocat Associé
ARTALES AVOCATS

16h15 Le renforcement de la coopération belgo-française en matière fiscale : quel impact sur le contrôle des domiciliations ?

- Échange d'informations : quels dispositifs applicables ?
 - Le point sur les nouveaux accords de coopération fiscale conclus par la Belgique avec les autres pays
 - L'accord relatif à un dispositif transfrontalier d'échange direct de renseignements fiscaux du 23 juin 2006
 - Les règles de procédure de la convention préventive de la double imposition : communication de renseignements et assistance au recouvrement
- Quels contrôles de l'administration belge ?
 - Quels pouvoirs d'investigation du fisc belge ?
 - Détermination des personnes contrôlées et comportement du fisc belge
- Les moyens de défense du contribuable belge
 - À l'égard de renseignements communiqués au fisc belge par l'administration fiscale française
 - Secret bancaire et assurances
 - Comment demander un ruling ?

Frederik Fogli
Avocat Associé
DUGARDYN & PARTNERS

17h15 *Clôture de la formation*



Quels sont les objectifs pédagogiques ?

- Appréhender au mieux la conduite d'une transmission ou d'une cession d'entreprise
- Comprendre l'intérêt pour un chef d'entreprise français de se domicilier en Belgique

Quelle est la méthode de travail ?

- Des exposés pratiques présentés par des experts de la matière
- Des intervalles réservés aux questions
- Une documentation fournie en début de séminaire



Renseignements programme :

Stéphanie Leroy Farasse
sleroy@efe.fr

Renseignements inscriptions

IFE BENELUX
Rue de la Science, 4
1000 Bruxelles
Tél. : +32 (0)2 533 10 15
Fax : +32 (0)2 534 89 81
ifebenelux@ifexecutives.com

Tarifs (+ 21 % TVA)

1 jour : 850 € HT
2 jours : 1 500 € HT

200 € HT de réduction pour toute inscription à 2 jours minimum reçue avant le 10/06/07

Ces prix comprennent les déjeuners, les rafraîchissements et la documentation du stage.

Vous pouvez payer, en indiquant le nom du participant :

- par chèque à l'ordre d'IFE Benelux
- par virement à notre banque - FORTIS Banque, agence Louise, Avenue Louise, 58, B-1050 Bruxelles, compte n° 210-0046892-93, au nom d'IFE Benelux, avec mention du numéro de la facture.

Inscriptions

Dès réception de votre inscription, nous vous ferons parvenir une facture qui devra être payée avant le début de la conférence.

Les informations demandées sont nécessaires au traitement de cette fiche. Conformément à la loi du 08/12/92 modifiée sur le respect de la vie privée, vous pouvez accéder à ces informations et en demander la rectification. Nos adresses peuvent faire l'objet d'une cession, d'une location ou d'un échange à d'autres sociétés. Si vous ne souhaitez pas être destinataire de leurs documents, merci de nous le signaler.

Annulations

Formulées par écrit, elles donneront lieu à un remboursement intégral si elles sont reçues 15 jours avant la formation. Passé ce délai, 50 % du montant de la participation, ou 100 % en cas d'annulation le jour J, sera retenu à titre d'indemnité forfaitaire. Les remplacements seront admis à tout moment. Les demandes d'annulation et de remplacement devront être formulées par écrit (courrier, fax ou e-mail).

Dates et lieu du stage

JEUDI 25 ET VENDREDI 26 SEPTEMBRE 2008

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXX

Tél. : XXXXXXXXXXXX

IFE

Pour modifier vos coordonnées

Tél. : +32 (0)2 533 10 20 - E-mail : correctionbdd@ifexecutives.com
Vous pouvez photocopier ce document ou le transmettre à d'autres personnes intéressées.

- OUI, je m'inscris au stage « Les journées du chef d'entreprise » (code 24706) et je choisis :**
- 2 jours
- 1 jour : **le 24 septembre 2008** **le 25 septembre 2008**
- OUI, je m'inscris à 2 jours minimum avant le 10/06/2007 et je bénéficie de 200 € HT de réduction**

Code prioritaire

Pour corriger vos coordonnées, ou si la personne à inscrire est différente, merci de compléter le bulletin cidessous en lettres majuscules. Pour gagner du temps, vous pouvez tout simplement joindre votre carte de visite.

Madame Mademoiselle Monsieur

Nom et prénom _____

Date de naissance __ / __ / 19 __

Fonction _____

Nom et prénom de votre responsable formation _____

Société _____

N° TVA _____ Secteur d'activité _____

Effectif site _____

Adresse _____

Code postal [][][][][] Ville _____

Pays _____

Tél. _____ Fax _____

E-mail* _____

Êtes-vous d'accord pour recevoir des informations IFE par e-mail ? oui non

Adresse de facturation (si différente) _____

Date : _____ Signature : _____

* Indispensable pour vous adresser votre convocation
Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme si, malgré tous leurs efforts, les circonstances les y obligent.